**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** **DÉPARTEMENT DU GERS**

**MAIRIE DE CASTILLON-MASSAS**

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU 07 JUILLET 2024**

L’an deux mille vingt-quatre, le 07 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Castillon-Massas, régulièrement convoqué, s’est tenu à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CARRERA, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de présents : 9

Nombre d’excusés : 02 Nombre de procurations : 0

Nombre d’absents : 02 Nombre de votants : 9

Date de convocation : 03/07/2024 Date d’affichage : 03/07/2024

**Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer**

Présents : Bernard CARRERA (maire), Daniel JUGAN, Pierre BARBEAU, Pierre BESSAGNET (adjoints), Ilona AUJON-CHEVALLIER, Corine FAVAREL, Fabienne PADER, Philippe CHAUDOT, Sébastien PALANQUE (conseillers)

Procuration : Néant

Absents excusés : Loïc BONET, Hugo SOULAYRAC

Président de Séance : Bernard CARRERA

Secrétaire de Séance : Sébastien PALANQUE

**Rappel de l’Ordre du Jour :**

* Lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion (joint à la convocation)
* Signature de la feuille de présence
* Désignation du secrétaire de séance
* Point sur le coût total de la démolition et la reconstruction du mur de soutènement
* Point sur les subventions accordées pour la démolition et la reconstruction du mur de soutènement de la voirie communale
* Montant des emprunts à souscrire
* Délibération choix de la banque pour les emprunts concernant les travaux du mur
* Délibération nouveau transfert de charges PLUI
* Procès-verbal du conseil de classe
* Jurés d’assises
* Organisation de l’été jeunes les 8 ; 9, 10 et 11 juillet
* Organisation du ciné en plein air du 10 juillet
* Questions diverses

**1) Approbation du Procès-Verbal de la Réunion du 31 mai 2024**

Le document est approuvé à l’unanimité des présents

**2) Désignation du Secrétaire de Séance**

Monsieur Sébastien PALANQUE est désigné secrétaire de séance

**3) - Point sur le coût total de la démolition et la reconstruction du mur de soutènement**

**- Point sur les subventions accordées pour la démolition et la reconstruction du mur de soutènement de la voirie communale**

**- Montant des emprunts à souscrire**

**- Délibération choix de la banque pour les emprunts concernant les travaux du mur**

Monsieur CARRERA expose que le montant global de ces travaux reste strictement identique à celui qui était prévu. Il en résulte une nécessité d’emprunt de 130 000 euros, soit 70 000 sur 15 ans et 60 000 sur 1 an.

Deux établissements financiers ont répondu à notre demande, la Caisse d’Épargne, pour un coût global de 161 500 euros et le Crédit Agricole, pour un coût de 156 000 euros.

Après discussion, le Conseil décide de retenir l’offre du Crédit Agricole

**4) Délibération nouveau transfert de charges PLUI**

Monsieur le Maire rappelle que ce transfert entraîne un coût d’environ 5 000 euros réparti sur 10 ans. Ce point a déjà été entériné par le Conseil lors d’une précédente réunion.

Les nouvelles modalités de transfert n’augmentant pas ou peu ce coût, le Conseil décide d’accepter cette nouvelle mouture

**5) Procès-verbal du conseil de classe**

Madame AUJON-CHEVALLIER résume le dernier conseil de classe.

Il est à relever qu’à la rentrée prochaine, l’effectif de notre école sera de 23 élèves

**6) Jurés d’assises**

Madame VERDIER, castillonnaise désignée lors du dernier tirage au sort des jurés d’assises, a été retenue pour participer à la prochaine session d’assises du tribunal du Gers

**7) - Organisation de l’été jeunes les 8, 9, 10 et 11 juillet**

**- Organisation du ciné en plein air du 10 juillet**

Monsieur CARRERA informe le Conseil que ces deux évènements sont désormais préparés et auront normalement lieu aux dates prévues

**Aucune question autre n’étant soulevée et l’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30**